

» qui s'emparaient des meubles du défunt, recherchaient les  
 » anciens titres de créances, les arrérages des fermes, et  
 » après avoir mis les héritiers en prison, ils prenaient la  
 » direction du diocèse, vendaient les ornements sacrés des  
 » églises, et engageaient même les récoltes pour deux ou  
 » trois années; de sorte que le nouvel évêque était forcé de  
 » mendier pour vivre, ou de se mettre à la tête de ses prê-  
 » tres et de ses moines et de battre le pays en rançonnant les  
 » habitants, comme le faisaient les compagnies franches. »

Cependant Urbain ne se laissa pas décourager par les succès de son ennemi; il rassembla une armée et se prépara à disputer le royaume de Naples à Clément. Déjà il était en marche pour l'Italie inférieure, lorsqu'il fit une chute de cheval qui l'obligea à suspendre l'exécution de ses projets. Ce retard et plus encore le manque d'argent contribua à désorganiser son armée, et le contraignit à replier ses troupes sur Rome pour y passer son quartier d'hiver.

Peu de jours après son installation au Vatican, il rendit le dernier soupir. Un des agents de Clément VII lui avait fait prendre, dit-on, un breuvage empoisonné.

Urbain était odieux même à ceux qui suivaient sa fortune, aussi sa mort n'excita-t-elle aucun regret. Il fut inhumé le 16 octobre 1389 à Saint-Pierre, dans la chapelle de Saint-André.

## BONIFACE IX,

|                     |                        |             |
|---------------------|------------------------|-------------|
| JEAN PALÉOLOGUE,    | 208 <sup>e</sup> PAPE, | CHARLES VI, |
| MANUEL PALÉOLOGUE,  | A ROME.                | roi         |
| empereurs d'Orient. |                        | de France.  |

## CLÉMENT VII, BENOÎT XIII,

PONTIFES A AVIGNON.

Election de Boniface IX. — Les deux papes s'excommunient. — Jubilé à Rome. — Exactions de Boniface. — Cruautés de Clément. — Tentatives de l'université de Paris pour faire cesser le schisme. — Mort de Clément VII. — Les cardinaux français se réunissent en conclave et proclament souverain pontife le cardinal Pierre de Luna. — Fourberie de ce pape. — Négociations pour la paix de l'Église. — Assemblée de Reims. — Les Français refusent l'obédience à Benoît XIII. — Négociations de Pierre d'Ailly. — Benoît est assiégé dans Avignon. — Conduite de Boniface à Rome. — Ses débauches. — Conjuratation contre le pape. — Secte des blancs. — L'empereur Manuel Paléologue vient en France. — Benoît est chassé d'Avignon. — Il se réconcilie avec ses cardinaux. — Nouvel exemple de sa mauvaise foi. — Ambassade de Boniface à Benoît. — Mort de Boniface IX.

Quelques jours après la mort d'Urbain, seize cardinaux qui se trouvaient à Rome ou dans les provinces voisines s'enfermèrent en conclave et élurent souverain pontife Pierre

Thomacelli, cardinal de Naples, qui fut intronisé sous le nom de Boniface IX, après les cérémonies d'usage.

Sa mère, nommée Gratiniola Filimarini, accourut aussitôt pour l'adorer comme père universel des chrétiens, et se prosterna devant lui, aimant mieux, disait-elle aux assistants, lui baiser les pieds comme pape que le visage comme fils.

Boniface était originaire de Naples; il était bien fait de sa personne, avait un port majestueux et s'exprimait avec assez d'élégance; mais il ne savait ni écrire ni chanter, et son ignorance était extrême sur les matières religieuses; néanmoins il montra beaucoup d'adresse et de prudence dans les actes de son gouvernement. Il commença par détruire l'autorité souveraine des bannerets et des sénateurs de Rome, pour se rendre maître absolu dans la ville sainte et dans les domaines de l'état ecclésiastique; ensuite il confirma les institutions d'Urbain relativement aux époques des jubilés qu'il rapprocha encore, sous prétexte que Jésus-Christ ayant passé trente-trois ans sur la terre, il convenait de célébrer chaque période de trente-trois années; et comme le saint-père était pressé du besoin d'argent, il publia immédiatement un jubilé.

De toutes les parties du monde afflua dans Rome un concours de pèlerins qui venaient gagner les indulgences et donner leur argent au pape. Pour augmenter les sommes énormes qu'il retira de cette opération, l'insatiable Boniface envoya encore des bandes de moines quêteurs en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Bohême et en Angleterre pour vendre des indulgences, ce qui lui procura plus de cinq cent mille florins d'or.

Parmi ses mandataires, ceux qu'il soupçonna d'infidélité

ou de tiédeur dans leur métier, furent à leur retour appliqués à la question et roués vifs. Il punit avec la même sévérité les moines mendiants et les clercs séculiers, qui lui faisaient une concurrence active pour la vente des indulgences, en permettant aux nonnes le libertinage, en réconciliant les hérétiques avec l'Église, en réhabilitant les bâtards, en autorisant les incestes, et en accordant l'absolution des vols et des assassinats à meilleur marché que le saint-père. Il fulmina contre eux une bulle terrible, et voua aux supplices éternels ceux qui ne lui restitueraient pas l'argent qu'ils lui avaient volé. Quelques-uns obéirent, mais les plus coupables préférèrent s'exposer aux supplices très-problématiques de l'enfer, plutôt que d'avoir à rendre les sommes arrachées à l'ignorance et à la superstition.

Alors le cupide pontife résolut d'exploiter les pasteurs comme il avait fait des brebis, et il publia dans les différents pays de son obédience, qu'il accorderait des grâces et des bénéfices aux ecclésiastiques qui viendraient à sa cour et lui offriraient des présents. Cette promesse fallacieuse détermina en effet un grand nombre de prêtres à faire un voyage à la ville sainte et à emporter avec eux tout l'or qu'ils purent se procurer, pour obtenir du saint-père les meilleurs bénéfices de leurs provinces. Il en résulta entre les prélats de chaque pays et entre les simples clercs de chaque diocèse un combat de vanité qui fut extrêmement profitable à Boniface, chacun d'eux enchérissant sur son collègue afin d'occuper une meilleure place sur les rôles des grâces à distribuer.

Bientôt le nombre des postulants devint si considérable, qu'on reconnut que le monde eût-il été dix fois plus grand

qu'il n'est, le saint-père n'aurait pu donner à tous autant de bénéfices qu'ils en sollicitaient; ce qui n'empêcha pas les stupides pèlerins d'apporter leurs offrandes au Vatican. Boniface vendit également les domaines de l'Église romaine moyennant de fortes sommes payées comptant à titre d'étrennes, ou sous la promesse de redevances annuelles à fournir, soit en espèces, soit en hommes d'armes ou en subsides de guerre.

De son côté, Clément, en fait d'exactions, ne resta pas en arrière de son compétiteur; il ruina le clergé de France et d'Espagne par des impositions énormes, et extorqua aux fidèles des sommes incroyables. Il essaya en outre de gêner le commerce de Boniface en lançant contre ses partisans des excommunications, que celui-ci rendit avec libéralité; car, dit un spirituel auteur, c'est la monnaie dont les papes sont le plus prodigues.

Maimbourg, le jésuite, s'exprime en ces termes sur le même sujet : « Boniface et Clément ne songeaient qu'à » se maintenir sur la chaire de l'Apôtre par la corruption » et avec le secours des puissances temporelles; et quoi- » qu'ils parussent désirer ardemment la paix et l'union de » l'Église, aucun d'eux n'était sincère, et ils n'aspiraient » l'un et l'autre qu'à l'anéantissement de leur rival. En effet, » Boniface voulait empêcher l'Angleterre de conclure une » trêve avec la France, si Charles VI ne consentait à aban- » donner le pape d'Avignon; et Clément s'opposait à ce que la » France acceptât la paix, si la Grande-Bretagne persistait à » soutenir Boniface. Ils cherchaient à s'entre-détruire, soit par » leurs bulles, soit par les ennemis qu'ils se suscitaient; enfin

» ils poussaient le scandale de leurs inimitiés jusqu'à obliger » les ecclésiastiques auxquels ils conféraient quelques béné- » fices, à leur promettre par serment de ne jamais recon- » naître comme pontife leur compétiteur; ce qui prouve leur » intention de rendre le schisme éternel. »

Cependant les membres de l'Université, les magistrats, un petit nombre de prêtres vertueux, et quelques chefs des différents ordres religieux, furent profondément affligés des malheurs des peuples, et voulurent mettre un terme aux disputes scandaleuses des papes, en ramenant l'union dans la chrétienté. Deux moines de l'ordre des chartreux, chargés de la mission délicate de sonder les intentions des cours de Rome et d'Avignon, se rendirent d'abord auprès de Boniface, qui les accueillit avec distinction et parut approuver leurs conseils : en les congédiant, le saint-père leur donna pour le roi de France une lettre dans laquelle il offrait de s'en remettre à la décision du monarque, lorsqu'il lui aurait permis de lui adresser quelques canonistes romains pour éclairer sa conscience. Les deux religieux se dirigèrent ensuite vers Avignon pour faire à Clément les mêmes exhortations qu'à Boniface; mais Clément ne les reçut pas avec autant de bienveillance, il les fit saisir, sans autre formalité, dès qu'ils furent entrés dans la ville, et les fit appliquer à la question, pour les punir d'avoir été à Rome sans son autorisation.

Cette arrestation mit en émoi l'ordre entier des chartreux; le supérieur adressa aussitôt une supplique au roi de France pour demander la liberté de ses frères et pour réclamer contre cette violation du droit des gens. Charles VI se rangea du parti des religieux, et fit écrire à Clément

qu'il eût à relâcher immédiatement ses prisonniers, s'il ne voulait s'exposer à une punition terrible. Le pontife feignit de n'avoir aucune connaissance de ce qui s'était passé; il rejeta la faute sur ses cardinaux, et répondit aux envoyés du prince : « Assurez à votre maître, notre cher fils, que nous » avons tellement à cœur de conserver son amitié, que nous » abandonnerions avec joie et notre chape et notre tiare, s'il » nous demandait ce sacrifice. »

Tout paraissait en bonne voie d'arrangement, et l'on espérait que, soit de gré, soit de force, on amènerait les deux papes à renoncer à leurs droits, lorsqu'un événement inattendu, la démence de Charles VI, vint arrêter les négociations et raviver les vieilles querelles religieuses. Néanmoins, plus sages cette fois qu'ils ne l'avaient été précédemment, les Français et les Anglais refusèrent d'épouser les haines des deux cours pontificales; ils exclurent les deux papes de leurs conseils, et signèrent un traité de paix pour vingt-six ans. Défense fut faite par le roi Richard aux sujets de son royaume de passer la mer et de se rendre en Italie pour obtenir des provisions de bénéfices, sous peine d'être puni comme ennemi de l'état. Boniface cassa immédiatement l'ordonnance de Richard, et l'excommunia solennellement. Pour s'en venger, le roi fit afficher à Londres une proclamation portant que les ecclésiastiques anglais qui étaient en Italie eussent à revenir en Angleterre dans un délai de huit mois, sous peine de forfaiture. Il en résulta que la Grande-Bretagne se sépara entièrement de l'obédience du pape de Rome.

Si Boniface perdait du terrain dans le Nord, en revanche

il agrandissait son autorité en Italie, et bientôt il se trouva assez puissant pour exercer sa domination comme aux meilleurs temps de la papauté. L'argent étant son dieu favori, il mit en œuvre tous les moyens de s'en procurer : il rendit une ordonnance qui autorisait l'usure, et prêta lui-même à de gros intérêts; il établit de nouvelles charges dont les titulaires mettaient aux enchères l'adjudication des bénéfices, déclara perpétuelles les annates inventées par Jean XXII, et en vendit la perception par avance.

Pendant que l'Italie était pressurée par un pontife avare, la France gémissait accablée par les impôts qu'on accumulait sur elle pour fournir aux prodigalités du pape d'Avignon et aux dépenses de ses trente-six cardinaux, de ses maîtresses et de ses mignons. Enfin, les prélats du royaume, fatigués de payer à Clément tantôt le dixième, tantôt le vingtième de leurs revenus, se réunirent à l'Université, et nommèrent cinquante-quatre docteurs pour décider sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour rétablir l'union dans l'Église, « et afin, disaient-ils, de n'avoir qu'un pape à » engraisser. » Le résultat des délibérations fut que les deux concurrents seraient sommés d'abdiquer et de se soumettre à la décision d'un concile général.

A cet effet, l'Université composa une lettre collective pour supplier le roi, qui avait recouvré quelques lueurs de raison, de prêter l'appui de son autorité à une mesure qui seule pouvait terminer le schisme qui désolait l'Europe : « L'Église, disaient les docteurs, est tombée dans le mépris, » dans la servitude et dans la pauvreté; les deux papes » n'élèvent aux prélatures que des ministres indignes et

» corrompus qui n'ont aucun sentiment d'équité ni de  
 » pudeur, et qui ne songent qu'à assouvir leurs passions.  
 » Ils volent le bien de la veuve et de l'orphelin, en même  
 » temps qu'ils dépouillent les églises et les monastères; le  
 » sacré ou le profane, tout leur est bon, pourvu qu'ils en tirent  
 » de l'argent; la religion pour eux est une mine d'or dont ils  
 » exploitent jusqu'au dernier filon; ils vendent tout, depuis  
 » le baptême jusqu'à l'enterrement; ils trafiquent des patènes,  
 » des croix, des calices, des vases sacrés et des châsses des  
 » saints. On ne peut obtenir aucune grâce, aucune faveur,  
 » sans la payer; ce n'est point le plus digne, mais le plus  
 » riche qui obtient les dignités ecclésiastiques. Celui qui  
 » donne de l'argent aux papes peut dormir en repos, lors  
 » même qu'il aurait égorgé son père, car la protection de l'É-  
 » glise lui est assurée. La simonie s'exerce publiquement; et  
 » l'on vend effrontément au plus offrant et dernier enchéris-  
 » seur les diocèses, les prébendes ou les bénéfices: voilà ce que  
 » font les princes de l'Église. Que dirons-nous du bas clergé,  
 » qui n'administre plus les sacrements qu'au poids de l'or? Que  
 » dirons-nous enfin des moines, dont les mœurs sont plus  
 » corrompues que celles des habitants de l'ancienne Sodome?  
 » Il est temps, illustre prince, que vous mettiez un terme à  
 » ce schisme déplorable, que vous proclamiez les libertés de  
 » l'Église gallicane, et que vous limitiez la puissance des  
 » pontifes. »

Cette foudroyante requête fut apportée à la cour d'Avignon par des ambassadeurs qui la lurent en plein consistoire. Clément conserva une impassibilité extraordinaire en écoutant le récit des calamités dont il était accusé d'être le

principal auteur; mais lorsqu'on le somma de renoncer au pontificat, il s'élança de son siège, se jeta sur le député qui tenait la requête, la lui arracha des mains, la déchira avec les dents, et la foula aux pieds en prononçant les plus horribles blasphèmes. Après cet accès de colère, il s'adressa aux cardinaux, et leur demanda quelle terrible punition il pourrait infliger à ceux qui avaient été assez hardis pour prononcer de telles paroles.

A son grand étonnement, ceux-ci répondirent que le conseil donné par l'Université demandait un examen sérieux, attendu que l'argent manquait, que toutes les ressources de la superstition étaient épuisées, que plusieurs d'entre eux ne pouvaient plus subvenir aux dépenses de leurs maisons, et que s'il ne voulait pas réduire sa cour à une honteuse mendicité, il devait lui-même songer à mettre fin au schisme. Cette réponse redoubla sa fureur; il voulut parler, la voix lui manqua: alors il jeta sa tiare au milieu du consistoire, et sortit précipitamment de la salle. Quelques heures après il expirait frappé d'une attaque d'apoplexie. Il fut inhumé dans la cathédrale d'Avignon, le 17 septembre 1394.

Voici le jugement que le docteur Clémangis a porté sur ce pape: « A-t-il jamais existé un prêtre plus misérable que Clément VII? Adulateur lâche et servile, il se nommait lui-même le serviteur des serviteurs des rois de France; et c'est à peine si le plus vil esclave eût supporté les indignités dont l'abreuyaient les courtisans. Il donnait les évêchés et les abbayes aux mignons des princes, et leur vendait le droit d'exercer sur le clergé toutes les vexations imaginables; enfin, il n'était pas jusqu'aux simples

» bouffons du duc de Berry qui ne fussent aussi pape que  
» Clément. »

Dès que la nouvelle de sa mort parvint à Paris, l'Université envoya une députation au roi pour lui demander qu'il fût défendu aux cardinaux d'Avignon de procéder à une élection nouvelle avant qu'une assemblée générale des prélats du royaume eût prononcé sur le schisme. Charles VI écrivit dans ce sens aux membres du sacré collège; le roi d'Aragon leur adressa une lettre pour le même objet; l'Université, les métropolitains de Trèves, de Mayence et de Cologne leur envoyèrent des députés pour leur faire la même prière; Boniface IX leur adressa également une bulle pour les exhorter à faire cesser le schisme.

Toutes ces lettres et ces démarches furent inutiles; les cardinaux s'étant déjà enfermés en conclave, refusèrent obstinément de recevoir ni ambassadeurs ni missives avant que l'élection fût terminée. Néanmoins, pour éviter l'accusation d'avoir continué le schisme malgré la volonté des souverains, ils prirent cet engagement : « Nous tous, cardinaux  
» de la sainte Église romaine, assemblés en conclave pour  
» l'élection d'un pape, étant devant l'autel, nous jurons sur  
» l'Évangile et sur le sacré corps du Christ, que sans arti-  
» fices, sans intrigues et sans perfidies, nous travaillerons  
» fidèlement et activement à l'extinction du malheureux  
» schisme qui détruit l'Église; que pour atteindre ce but,  
» celui d'entre nous qui aura été élu, renoncera au pontificat,  
» si le sacré collège le déclare nécessaire pour opérer la  
» réunion. »

Ensuite ils procédèrent à l'élection : après quelques scru-

tins de ballottage, Pierre de Luna réunit la majorité des suffrages, et fut proclamé pape sous le nom de Benoît XIII. Le nouveau pontife était de l'illustre maison des seigneurs de Luna dans le royaume d'Aragon, et avait déjà occupé des emplois fort importants, à cause de sa finesse bien reconnue dans les affaires. Malheureusement il était dévoré d'une ambition démesurée, ce qui avait fait dire à Grégoire XI, lorsqu'il l'éleva au cardinalat : « Prenez garde, mon fils,  
» que votre lune ne s'éclipse un jour, car la vanité a perdu  
» bien des hommes. »

Les prévisions de Grégoire se réalisèrent en effet, ajoute Maimbourg, car dès qu'il fut pape, Pierre de Luna se montra orgueilleux, implacable, fourbe, insatiable de domination, et d'une opiniâtreté que rien ne pouvait adoucir. Ce qui avait déterminé les cardinaux à lui donner leurs voix, c'est que Benoît XIII, quoique jeune encore, puisqu'il était à peine âgé de soixante ans, avait acquis dans ses différentes légations des richesses énormes qu'il s'engageait à leur abandonner. Cependant les membres du sacré collège exigèrent, avant de le consacrer, qu'il renouvelât le serment prononcé en conclave, et qu'il réitérât les mêmes protestations dans ses lettres adressées aux prélats et aux différents rois d'Europe. Le nouveau pape se conforma avec d'autant plus de docilité à la demande des cardinaux, qu'il avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer de sa position, en laissant croire à son extrême indifférence pour la papauté.

En effet, le roi de France et l'Université, trompés par cette ruse, le reconnurent sans difficulté, persuadés qu'un